

Rapport

Date de la séance du CE: 4 décembre 2019

Direction: Direction de l'économie publique

N° d'affaire: --

Classification: Non classifié

**Office de l'agriculture et de la nature ; subvention cantonale en faveur de l'amélioration
intégrale Bleienbach – Thörigen – Bettenhausen dans les communes de Bleienbach,
Thörigen et Bettenhausen (n° de canton 42145) ;
Autorisation de dépenses ; crédit-cadre ; crédit d'engagement 2020 à 2035**

1	Résumé	2
2	Bases légales.....	2
3	Description du projet.....	3
3.1	Contexte	3
3.2	Caractéristiques du projet.....	3
3.3	Organisation, compétences, calendrier, modalités.....	5
4	Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes	5
5	Répercussions sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux.....	6
6	Répercussions sur les communes	6
7	Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société.....	6
8	Proposition.....	7



1 Résumé

Les communes de Bleienbach, Thörigen et Bettenhausen sont situées dans l'arrondissement administratif de la Haute-Argovie, plus précisément dans la plaine de l'Altache. Elles présentent toutes les trois des zones agricoles très morcelées par endroits. La répartition des chemins et des parcelles n'y répond plus aux exigences de l'agriculture moderne.

L'aménagement actuel du réseau d'évacuation des eaux remonte à environ 80 ans ; la durée d'exploitation prévue pour ce réseau étant dépassée depuis longtemps, une remise en état globale s'impose.

Toutefois, c'est avant tout l'activité du castor qui a servi de déclencheur au projet d'amélioration intégrale de Bleienbach – Thörigen – Bettenhausen. Il arrive en effet que les barrages construits par les castors le long de l'Altache causent l'inondation des terres agricoles des alentours ainsi qu'un engorgement du réseau d'évacuation des eaux. Une étude préalable a montré qu'une amélioration intégrale pouvait résoudre ou du moins réduire durablement les problèmes liés à la présence du castor sur les terres agricoles et faciliter la rénovation des infrastructures agricoles.

L'amélioration intégrale a pour principal objectif de mettre les infrastructures agricoles aux normes actuelles. Elle doit en outre créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre du projet de revitalisation de l'Altache. L'avant-projet du 6 février 2019 doit permettre d'atteindre ces objectifs à l'aide, notamment, des mesures suivantes :

- réorganisation de la propriété foncière et des servitudes sur l'ensemble du périmètre
- renouvellement et adaptation du réseau de chemins ruraux
- rénovation ou renouvellement des installations de drainage existantes
- aménagement des affluents de l'Altache et compensation écologique
- délimitation de l'espace réservé aux eaux pour le projet de revitalisation de l'Altache

Selon l'avant-projet, les coûts du projet sont estimés à 21 500 000 francs. Le projet d'arrêté demande que le canton contribue au financement à l'aide de crédits d'améliorations structurelles d'un montant de 6 720 000 francs environ.

Le projet relève de la responsabilité du nouveau syndicat d'amélioration foncière Bleienbach – Thörigen – Bettenhausen.

2 Bases légales

- Art. 30, art. 36 et art. 38 de la loi cantonale du 16 juin 1997 sur l'agriculture (LCAB ; RSB 910.1)
- Art. 2 de l'ordonnance du 5 novembre 1997 sur les améliorations structurelles dans l'agriculture (OASA ; RSB 910.113)
- Art. 46, art. 48, al. 1, lit. a, art. 49, art. 50, art. 53 et art. 54, al. 3 de la loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP ; RSB 620.0)
- Art. 149, art. 151, al. 3 et art. 152 de l'ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP ; RSB 621.1)

3 Description du projet

3.1 Contexte

Périmètre du projet

Le périmètre du projet, qui comprend les communes de Bleienbach, Thörigen et Bettenhausen, présente un caractère rural. Il est situé dans la plaine de l'Altache, qui fait partie de l'arrondissement administratif de la Haute-Argovie. Les trois communes susmentionnées totalisent quelque 2500 habitants sur une superficie d'environ 1400 hectares. Elles comptent 28 exploitations principalement vouées à l'agriculture et 13 dont c'est l'activité accessoire, avec un total de 847 hectares de surface agricole utile, 62 unités de main-d'œuvre standard et 1236 unités de gros bétail.

La zone agricole est très morcelée par endroits. L'exploitation de ces parcelles aux tailles et formes souvent inadéquates requiert des ressources disproportionnées. L'aménagement du réseau d'évacuation des eaux remonte à environ 80 ans ; la durée d'exploitation prévue pour ce réseau étant dépassée depuis longtemps, des mesures s'imposent ces prochaines années. L'état, le niveau d'aménagement et la densité du réseau de chemins ruraux ne répondent plus non plus aux exigences de l'agriculture d'aujourd'hui.

L'Altache doit son aspect actuel au projet d'évacuation des eaux réalisé en 1943 par les communes de Bleienbach, Thörigen, Bettenhausen et Bollodingen. Dans la région, l'activité du castor s'est beaucoup accrue au cours des dernières années. Il arrive ainsi que les barrages construits par les castors causent l'inondation des terres agricoles longeant ce cours d'eau ainsi qu'un engorgement du réseau d'évacuation des eaux.

Une étude de projet donnée en mandat propose d'étendre l'espace réservé à l'Altache et à ses fossés latéraux ainsi que de revitaliser ce cours d'eau conformément aux consignes légales. Comme il est impossible d'acquérir suffisamment de terrain de gré à gré pour une revitalisation de cette ampleur, les communes ont entamé une amélioration intégrale et entrepris d'élaborer un avant-projet. Cette dernière permettra également d'améliorer durablement les structures et conditions de production agricoles.

Le périmètre de l'amélioration intégrale présente une superficie de 768,5 hectares (Bleienbach : 312 hectares, Thörigen : 205,5 hectares, Bettenhausen : 250 hectares, Rütschelen : 1 hectare).

Rapports de propriété

En tout, 203 propriétaires et 1143 terrains sont concernés par l'amélioration intégrale. Les communes bourgeoises possèdent 23 pour cent du périmètre concerné par le projet. Les six principaux et principales exploitant-e-s détiennent aujourd'hui environ 20 à 30 parcelles chacun. Par ailleurs, la majorité des exploitant-e-s disposent de parts importantes de terres affermées. Souvent, les unités d'exploitation ne correspondent plus aux parcelles initiales.

3.2 Caractéristiques du projet

Objectifs

Sur la base des conclusions de l'avant-projet du 6 février 2019, l'amélioration intégrale Bleienbach – Thörigen – Bettenhausen poursuivra notamment les objectifs suivants :

- Optimiser la répartition des terrains
- Adapter le réseau de chemins ruraux aux besoins actuels de l'agriculture et lui faire subir une remise en état exhaustive

- Garantir l'exploitabilité des terres agricoles grâce à la reconstruction du système de drainage
- Profiter de la redistribution foncière pour délimiter l'espace nécessaire à la revitalisation le long de l'Altache
- Remettre à ciel ouvert ou revitaliser divers tronçons du cours d'eau afin de revaloriser les zones déficitaires et les axes de liaison
- Mettre à disposition, à l'aide d'une procédure de remembrement, les surfaces destinées à l'extension des chemins et aux mesures de compensation écologique prévues

En raison des mesures de drainage prévues et de la taille du périmètre de l'amélioration foncière (plus de 400 hectares), il est nécessaire de mener une étude d'impact sur l'environnement.

Réorganisation de la propriété foncière et des servitudes

Les terrains des différents membres du syndicat doivent être regroupés autant que possible dans le but de réduire le nombre de parcelles par exploitant-e. En optimisant les formes et emplacements des parcelles, il est possible de réduire substantiellement leurs coûts d'exploitation.

Pour mettre en œuvre les mesures d'aménagement prévues, il convient d'adapter le réseau de parcelles et les servitudes.

Dans le cadre de l'amélioration intégrale, il est également souhaitable que les terres affermées soient regroupées sur une base volontaire, c'est-à-dire d'entente avec les bailleurs à ferme (propriétaires).

Réseau des chemins ruraux

Du fait de sa densité et de son état par endroits peu satisfaisant, le réseau des chemins ruraux engendre des frais d'entretien élevés pour les exploitant-e-s et les communes. Il est prévu d'aménager un nouveau réseau, qui sera adapté aux structures des nouvelles parcelles. Les normes applicables à cette infrastructure sont fonction des besoins de l'agriculture moderne. Le terrain libéré par les chemins supprimés sera remis en culture.

Installations de drainage

Construites il y a environ 80 ans, les installations de drainage doivent être remises en état. Les mesures d'assainissement et de renouvellement se restreindront pour l'essentiel aux 190 hectares de zones drainées que possèdent les quatre syndicats d'amélioration foncière. Il est prévu d'entreprendre des travaux de drainage une fois les travaux d'aménagement des eaux et des chemins ruraux achevés.

Aménagement des eaux, mesures de remplacement écologique

Actuellement, le périmètre de l'amélioration intégrale comprend légèrement plus que les six pour cent de surfaces de compensation écologique exigés. Les mesures écologiques prévues doivent permettre d'améliorer les axes de liaison existants, de revaloriser les espaces fortement déficitaires et de garantir juridiquement les mesures écologiques prises. Elles visent pour l'essentiel à mettre l'Äschenbach et le Radiswaldbächli à ciel ouvert, à déplacer le Dorfbach (Bleienbach) et le Brühlbach ainsi qu'à délimiter l'espace réservé aux eaux du Weidhofbächli.

Enfin, l'amélioration intégrale doit permettre l'acquisition du terrain nécessaire pour revitaliser et déplacer l'Altache. La mise en œuvre de ce projet se déroulera dans le cadre d'une procé-

dure séparée (plan d'aménagement des eaux) relevant de la compétence de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne et des communes concernées.

3.3 Organisation, compétences, calendrier, modalités

Fondation du syndicat d'amélioration foncière de Bleienbach – Thörigen – Bettenhausen

Une grande majorité des 203 propriétaires fonciers concernés salue le projet : lors de l'assemblée constitutive du 27 mars 2019, 132 propriétaires fonciers (possédant env. 75 % de la surface concernée) ont voté en faveur du projet d'amélioration intégrale de Bleienbach – Thörigen – Bettenhausen.

Compétences

La responsabilité du projet est confiée au nouveau syndicat d'amélioration foncière de Bleienbach – Thörigen – Bettenhausen. Conformément à la loi sur la procédure des améliorations foncières et forestières (LPAF ; RSB 913.1) et à l'ordonnance y relative (OPAF ; RSB 913.111), l'amélioration intégrale est effectuée via la procédure en vigueur pour les améliorations foncières et forestières. Le Service des améliorations structurelles et de la production (SASP) de l'Office de l'agriculture et de la nature (OAN) participera à la procédure.

Calendrier et modalités

Les travaux relatifs à la direction technique de l'amélioration intégrale, au suivi écologique et à la cartographie des sols devraient être mis au concours au printemps 2020. Ils seront adjugés à condition que le Grand conseil approuve le projet et qu'aucun référendum financier ne soit lancé. Ils devraient durer une quinzaine d'années.

<i>Etapes du projet</i>	<i>Période</i>
- Ancien état	de 2020 à 2023
- Nouvel état	de 2023 à 2026
- Mesures d'aménagement et mesures écologiques	de 2026 à 2032
- Travaux de clôture	de 2032 à 2035

4 Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes

L'objectif stratégique 5 du programme gouvernemental de législature 2019-2022 établi par le Conseil-exécutif prévoit que le canton de Berne doit créer de bonnes conditions générales pour les technologies d'avenir et le développement durable. Dans ce contexte, des projets concrets doivent être réalisés dans le domaine de l'utilisation durable des ressources. Le projet proposé correspond à ce critère.

Le projet correspond également à la Stratégie 2020 du 25 octobre 2014 pour les améliorations structurelles de la Direction de l'économie publique. Les mesures prévues renforcent la compétitivité de l'agriculture, promeuvent le développement durable de celle-ci et servent également à concrétiser les objectifs écologiques et d'aménagement du territoire.

5 Répercussions sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux

D'après l'avant-projet du 6 février 2019, il faut tabler sur les coûts suivants :

Travaux	Estimation des coûts	
Travaux de remaniement	CHF	3 595 000
Voirie	CHF	10 425 000
Aménagement des eaux (sans le projet de régénération de l'Altache)	CHF	1 535 000
Mesures écologiques, y compris planification du suivi, environnement en général	CHF	445 000
Remise en état des installations de drainage	CHF	3 800 000
Coûts administratifs du syndicat (non éligibles au subventionnement)	CHF	500 000
Coûts arrondis, réserve	CHF	1 200 000
Total	CHF	21 500 000

Sur le total des coûts estimés pour le projet, une somme de 21 000 000 francs est considérée comme éligible au subventionnement. Le projet d'arrêté demande que le canton contribue au financement à l'aide de crédits d'améliorations structurelles d'un montant de 6 720 000 francs environ (32 %). La subvention fédérale prévue se montera au minimum à 7 140 000 francs (34 %). Les communes de Bleienbach, Thörigen et Bettenhausen contribueront au financement à hauteur de 2 710 200 francs environ. Les crédits correspondants ont été approuvés lors des assemblées communales. Il reste ainsi 4 929 800 francs à la charge des propriétaires fonciers, soit quelque 6415 francs en moyenne par hectare.

Le projet d'amélioration foncière n'a aucune répercussion directe sur le personnel, l'informatique ou les locaux. La procédure prévue par la LPAF (RSB 913.1) pour le déroulement du projet exige que ce dernier soit suivi de près par le service compétent au sein de l'OAN, qui doit mettre à disposition un nombre suffisant de collaborateurs et collaboratrices à cet effet.

6 Répercussions sur les communes

Les trois communes participant au financement tireront un avantage direct du projet, qui améliorera fortement et durablement les perspectives économiques des exploitations agricoles. La population non agricole profitera également d'un réseau de chemins ruraux bien entretenus et des revalorisations écologiques (loisirs, détente). L'amélioration intégrale permettra en outre de créer les conditions requises pour la mise en œuvre du projet de revitalisation de l'Altache sous la direction de l'Office des ponts et chaussées. L'amélioration intégrale favorise ce projet de revitalisation dans le sens où elle permet d'élaborer des solutions acceptables pour les propriétaires fonciers concernant la mise à disposition de l'espace réservé au cours d'eau.

7 Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société

L'amélioration intégrale Bleienbach – Thörigen – Bettenhausen est un projet d'amélioration foncière moderne, global et conforme aux principes du développement durable. La réalisation

de ce projet complexe aura des répercussions positives sur les trois dimensions du développement durable au niveau local.

8 Proposition

La Direction de l'économie publique propose au Conseil-exécutif d'approuver le présent projet d'arrêté et de soumettre l'affaire à l'approbation du Grand Conseil.